Causeries scolaires

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 22

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

vant quelques-uns. D'autres se sont retranchés derrière une prudente réserve. Il nous serait donc agréable et utile que les conférences d'arrondissement de notre corps enseignant voulussent bien se prononcer catégoriquement sur ce point.

Si vraiment le *Cours de calcul* en usage dans nos écoles pèche sous ce rapport par défaut, il sera facile d'y porter remède à mesure qu'on rééditera le *Guide* des différentes séries. Celui de la 3me série est actuellement sous presse, et l'on constatera que le nombre des exercices de calcul mental a été sensiblement augmenté dans la nouvelle édition. On a augmenté également le nombre des problèmes dans le livret correspondant de l'élève, dont la 3me édition vient de paraître.

Si, comme nous l'espérons, le corps enseignant veut bien répondre à nos vœux en nous signalant les lacunes de notre ouvrage, nous ne négligerons rien pour y apporter les améliorations désirées. Ad. MICHAUD.

Causeries scolaires

Les classes se tiennent dans tous les villages de la plaine. De chaque hameau, les enfants, enivrés par le charme de quelques semaines de liberté, reprennent, non moins joyeux, le chemin de l'école.

Adieu les longues promenades à travers la campagne, les bruyantes parties de jeu, les luttes sur le gazon, les clochettes du troupeau ; l'airain du petit clocher a lancé aux échos son joyeux tintement. A ce son bien connu, les écoliers ont compris que le jeu avait assez duré. Un brouillard épais a voilé toute la campagne et semble venir à point pour leur faire oublier tout ce qu'elle a de charmes et d'attraits.

La première séance est un peu longue, mais la salle est proprette et le maître a l'œil si bienveillant ! Pourtant il a de gros soucis, le pauvre régent, en voyant rentrer ses joyeux mutins. Ils ne s'en doutent guère, eux ; ils jasent, l'œil brillant, ils racontent mille riens qui les font rire !

Mais lui, le pionnier de l'intelligence, que de peines, que d'essais, que de retouches il a fallu pour bâtir un programme au milieu d'exigences toujours plus nombreuses, pour équilibrer un horaire dans ce dédale de branches, de méthodes, de procédés, de manuels toujours perfectionnés et jamais parfaits !

Pauvre pionnier, ton chariot en va-t-il subir des cahots, des soubresauts dans la terrible montée que tu essayeras de gravir ! heureux encore si dès les premiers pas tu n'es pas pris à l'ornière de la routine !

Courage ! pionnier ; la fatigue n'est rien ; le but est si beau !

Regarde plus haut, monte toujours ; la rampe est très forte, mais la récompense est sûre !

Combats ! reprends ! encourage ! travaille !

Au revoir.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE LEÇONS DE CHOSES

Le char ou chariot

(Suite.)

Nos campagnards utilisent le plus souvent quatre sortes de chars :
Le char à *brancard*,
le char à *échelles*,
le char à *hèches*,
le char à *pont*.

Le brancard (en patois, *couvets*) consiste en un grand châssis de bois composé de deux montants arrondis, assujettis par des *éparts* ; on le place sur les lisoirs, entre les ranches, et il est retenu par la cheville ouvrière qui traverse l'épart posé sur l'avant-train.

Le char à brancard sert principalement à transporter des planches ou des tonneaux. Ces objets sont serrés sur le brancard au moyen d'une chaîne que l'on tend à l'aide d'un levier coudé, appelé *garrot* ou *portoir*.

Les *échelles* d'un chariot sont au nombre de deux. Chacune est formée de deux montants et de plusieurs *échelons*, *barreaux* ou *roulons*.

Elles sont placées longitudinalement sur les lisoirs maintenues dans une position à peu près verticale, par des pièces de bois (bras) chantournées que l'on nomme *cornes de ranche*. Il en faut deux par échelle. Pour immobiliser les échelles et les maintenir à l'écartement convenable, on se sert de traverses appelées *trésailles*. Celles-ci, au nombre de deux, et même quelquefois de quatre, embrassent le bout des montants de chaque échelle.

Sur l'avant-train du chariot à échelles, nous remarquons l'*échelette* que l'on peut, à volonté, dresser et appuyer contre la trésaille de devant ou laisser couchée entre les échelles.

A l'arrière, est fixé le *tour* ou *treuil* dont les extrémités tournent entre deux barreaux de chaque échelle ou dans des arcs de fer plantés sur les montants.

Le char à échelles est employé communément pour voiturer le fourrage. Lorsque le chargement est terminé, on place sur celui-ci un forte perche, dite *presse*, que l'on engage sous un échelon de l'échelette et qui s'y trouve arrêtée par une *coche*, ou entaille pratiquée à l'une des extrémités de la presse. Sur l'extrémité opposée, passe une forte corde dont chaque bout vient s'enrouler sur l'une des extrémités du treuil que l'on appelle aussi *rouleau*. Celui-ci est actionné par deux petits leviers, nommés *manivelles*, que l'on engage alternativement dans les trous pratiqués sur le treuil.

On peut ainsi *garotter* à volonté un char de foin, un chargement de gerbes ou de fagots.